



Flash informations Pour les habitants de Molandier

Janvier 2022

Bonne année 2022 Les vœux du maire et du conseil municipal

Molandieraises et Molandierais,

En ce début d'année, **les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2022**, une bonne santé, des jours heureux pour vous et vos proches.

Cette année encore, en raison des conditions sanitaires, nous n'organiserons pas le traditionnel pot du maire et du conseil municipal. En effet, les conditions ne nous permettent pas de nous réunir autour d'un apéritif dans la salle Jean Foulquier.

Néanmoins, pour marquer cette nouvelle année et maintenir le lien, nous vous proposons de passer à la mairie pour nous rencontrer soit le mercredi 12 janvier ou le vendredi 14 janvier, entre 16 heures et 18 heures soit le samedi 15 janvier entre 10 heures et 13 heures, équipé de « votre plus beau masque » pour une bonne protection sanitaire !

Ainsi vous pourrez échanger, avec des membres du conseil ou moi-même, sur des sujets concernant notre commune. Vous pourrez également visionner sur un écran les points marquants de l'année 2021 et les projets qui seront engagés en 2022.

Vous repartirez avec une petite boîte de chocolat, que le conseil municipal a commandé, pour vous et vos familles, afin de débiter, cette nouvelle année, dans les meilleures conditions.

Meilleurs vœux et très bonne année 2022

Olivier JULLIN
Maire



Les membres du conseil municipal en séance le vendredi 17 décembre 2021.

Le conseil municipal est composé de (de gauche à droite) Florent Jeanne, Isabelle Nouzies-Fourcade, Patrick Kupieck, Yvon Grégoire, Olivier Jullin, Christine Soulet-Lochon, Xavier Flament, Isabelle Cuculière et de (absents sur la photo) Marie-Amélie Moreau-Sudérie, Caroline Rodier, Philippe Lagadec.



un conseil avec le masque, pandémie oblige !